

"HOMI SOIT QUI MAL Y PENSE."

VOL. 1.

MONTREAL, MARDI, 11 JUIN, 1844.

NO. 10.

Pour le Charivari Canadien.

Le Départ.

AIR: Tu veux devenir ma compagne.

A lieu, je pars, l'heure est venue,
Et mon cœur tremble dans mon sein;
Oui, je pars, et déjà la nuit
M'a dérobé ce temps serein;
Les doux plaisirs, et ces doux charmes
Qui m'ont enivré de bonheur:
Puis-je ne pas verser des larmes? } bis.
Peu-tu ne pas trembler, mon cœur?

Non, doux pleurs, mouillez ma paupière,
Tremble mon cœur, tremble longtemps
Car la peine doit être amère,
Et tes regrets vifs et cuisans.
Après une époque de rose,
Vont succéder les souvenirs.
Je vais, toujours, triste et morose,
Rêver à mes anciens plaisirs.

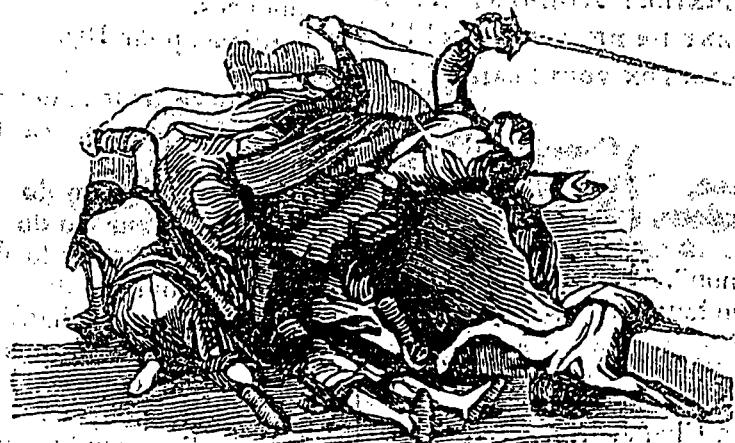
Beaux lieux, trop charmante demeure,
Adieu, beau séjour de la paix:
Je pars, voici ma dernière heure,
Je pars, recevez mes regrets.
Ah! vous vivrez dans ma mémoire
Et vous aussi, cœur généreux.
Et toujours, je me ferai gloire
De vous chanter dans tous les lieux.

A. G. L.

La Revolution de Juillet 1830.

La vigueur et la promptitude de l'action, l'immensité des résultats, font des événements de juillet le plus grand fait historique dont le souvenir puisse être transmis à la postérité.

Quelques jours ont suffi pour offrir au monde cet étonnant spectacle, les lois ou-



tragées par un gouvernement qui avait juré de les respecter la violence et le meurtre employés pour cette insurrection du pouvoir contre l'ordre légalement établi; un peuple de citoyens improvisant la résistance contre une injuste agression, en courant aux armes pour défendre ses droits; des troupes d'élite vaincues par une héroïque population; le courage civil se montrant l'égal du courage militaire; des hommes d'Etat régularisant la victoire et travaillant pour assurer la liberté avec autant d'ardeur qu'on en avait mis à la conquérir; un prince en qui les vertus privées avaient révélé les vertus publiques et dont la famille, après lui, donnait de longs gages à l'avenir, appelé à se mettre à la tête de ses concitoyens, accourant au milieu d'eux, paré de ses couleurs nationales, qu'il avait portées dans sa jeunesse, et qui devenaient une seconde fois le symbole de la délivrance d'un grand peuple; les lois rétablies, l'ordre public renaissant à sa voix, le crédit soutenu, la paix conservée; la plus vile dynastie de l'Europe punie par la perte irrévocable de la plus belle des couronnes; un gouvernement national assis sur les bases solides d'un pacte librement offert et franchement accepté; tant de glorieux événements accomplis dans le court espace d'un demi-mois, sans violences pri-

vées, sans réactions, sans qu'il en ait coûté la vie à un seul homme désarmé! Quel spectacle! quel sujet de méditation pour les peuples! quelle leçon pour les rois! quel magnifique sujet pour un historien!

Mon dessein n'est pas de raconter tous les incidents qui se rattachent à ce grand événement; d'autres s'empareront de cette tâche, et la rempliront mieux que moi. Mais il m'a semblé qu'un exposé succinct des divers actes qui ont consommé cette glorieuse Révolution, s'il n'avait pas le charme d'une histoire écrite avec art et soutenue par cet intérêt dramatique qui s'attache surtout au récit des faits, aurait cependant son utilité, s'il fixait avec exactitude le véritable caractère, le caractère légal du nouvel Etablissement fondé en JUILLET.

A peine le ministère du 8 août avait été créé, qu'un instinct subit vint révéler à la nation le danger dont elle était menacée. La presse sonna l'alarme! Des procès furent intentés; le Journal des Débats soutint la première attaque: devant ses premiers juges, il succomba; mais il fut acquitté, sur l'appel, par la cour royale de Paris sous la présidence de M. Seguier; et ce premier acte de résistance suivi d'acquiescement prouva qu'il ne fallait pas dé-